

Monsieur Michel Offerlé

Maintenir l'ordre

In: Genèses, 12, 1993. pp. 4-5.

Citer ce document / Cite this document :

Offerlé Michel. Maintenir l'ordre. In: Genèses, 12, 1993. pp. 4-5.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1993_num_12_1_1681



e dossier ouvert aujourd'hui par Genèses concerne deux objets socio-historiques qui attirent heureusement, depuis quelques années, l'attention des chercheurs français : le maintien de l'ordre et l'État.

Maintenir l'ordre est apparu longtemps comme un thème mineur de notre réflexion. Tout pouvait être dit, comme le souligne Patrick Bruneteaux, par une référence générique à la « répression policière ». Cela dispensait de toute analyse sur les controverses et enjeux dont la rue et ses usages peuvent être l'objet et sur les transactions qui peuvent exister entre les agences concurrentes qui, dans l'État et hors de l'État, prétendent contribuer à l'ordre de la rue et à l'ordre dans la rue lorsque celle-ci est occupée pour d'autres fins que son usage progressivement construit comme « normal ». Comme le proclamait le préfet de Police de Berlin en 1910, « la rue sert uniquement à circuler ».

revenant sur le cas du préfet Lépine qui dirigea la préfecture de Police de Paris pendant près de vingt ans, Jean-Marc Berlière entend relever les tâtonnements d'une doctrine républicaine du maintien de l'ordre au temps où la manifestation rappelle encore la « journée » et où l'action policière est encore très largement marquée par les formes et les formations du Second Empire. En apprenant la rue, en multipliant ses présences sur le terrain, Lépine aura tenté de rompre avec la « légende noire de la police » et contribué à l'édification de sa propre légende (aucun mort dans les manifestations parisiennes). La limitation du désordre urbain passe par l'interdiction et par une gestion très empirique de la rue.

Cette question de la spécialisation de forces dans le maintien de l'ordre est le cœur du propos de Patrick Bruneteaux qui, en soulevant la question de la « répression de la répression » et de la création d'un corps spécialisé dans la gestion non militaire de l'ordre, introduit à une sociologie de l'État au concret sous la Troisième République. Sur ce dossier interfèrent de multiples logiques. Celle des militaires qui souhaiteraient se défausser sur d'autres de cette besogne subalterne et qui semblent redouter la fraternisation des conscrits avec les grévistes. Celles des politiques – radicaux et modérés au pouvoir – qui, refusant la création d'une force spéciale, acceptent volontiers de voir l'armée prendre la responsabilité du « sale boulot ». La gendarmerie mobile ne sera créée qu'après cinquante ans de débats assez feutrés. Elle sera instituée presque clandestinement sans discussion parlementaire.

Cette pacification relative de la rue et cette amorce de spécialisation dans le maintien de l'ordre ne doivent pas nous jeter dans l'illusion rétrospective d'un plan, maîtrisé et appliqué linéairement, de gestion du conflit de rue dans les sociétés en voie de démocratisation. En avançant l'idée d'une « politique de rue », par en haut et par en bas, Thomas Lindenberger nous incite, à partir du cas berlinois du début du siècle, à réfléchir sur les usages multiples qu'entendent en faire la « plèbe » et la police. Car il y a bien une sorte de « droit à la rue » comme « média quotidien », des « règles de la foule » que ceux d'en bas tentent de faire perdurer ou de faire exister contre les intrusions de l'extérieur. En étudiant les attroupements, les « excès grévistes » et les manifestations, Thomas Lindenberger met en évidence la porosité des répertoires et la continuité qui peut exister entre des occupations diverses de l'espace public que des labellisations juridiques et politiques contribuent à différencier. En Allemagne comme en France, c'est le moment de la fixation de la forme manifestation et de la canalisation des foules en rue.

Dès lors commence à se poser la question de l'encadrement de l'ordre manifestant et de l'invention des services d'ordre. En relatant les résultats d'une enquête ethnographique qu'elle a réalisée sur l'actuel service d'ordre de la CGT, Isabelle Sommier souligne l'évolution des savoir-faire manifestants et des propriétés requises pour leur régularisation. Elle analyse les rapports ambivalents qui peuvent exister entre ce service d'ordre-là et les forces spécialisées qui ont progressivement appris à « taper proprement » : affrontements, conflits ritualisés mais aussi formes d'entraide et mimétisme. Le « SO » protecteur de la manifestation est devenu le garant de sa bonne présentation. Il a contribué lui aussi à ce travail séculaire mais fragile de « domestication des foules » dans la rue.

Ainsi, en contextualisant les questions du maintien de ces divers ordres de la rue, en refusant l'idée d'une police intemporelle, peut-on contribuer tout à la fois à une meilleure reconnaissance de ce terrain et à une réflexion sur l'État en action dans ses attributions les plus évidentes.

Michel Offerlé